



DOUBLETTE HANDICAP PETERSEN

19 et 20 septembre 2026

Bowling d'Orléans

Organisateur

Firebowl Orléans

Lieu de la Compétition

Bowling d'Orléans

2 rue Moreau

45100 ORLEANS



Généralité :

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux **20 premières doublettes** inscrites (remplaçant non autorisé). Il se joue Handicap. Les règles fédérales seront appliquées pendant toute la durée du tournoi. L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité de David LEGAGNEUX Directeur de compétition. Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre de la compétition.

Handicap :

Il sera fait référence au dernier listing paru à la date de la compétition. Application du règlement fédéral en vigueur. H 70

Déroulement du tournoi :

Déroulement :

Chaque équipe rencontre l'ensemble des autres équipes sur un match suivant le système Round-Robin.

Bonification : 60 quilles par match gagné, 30 quilles en cas d'égalité.

Classement :

Le classement se fera à l'issue des 19 matchs au total de quilles avec handicap, augmenté des bonifications obtenues. En cas d'égalité, l'article 22 du règlement Sportif est obligatoirement applicable

Le montant de l'engagement est fixé à 200€ par équipe.

Seuls les bulletins engagements accompagnés du chèque à l'ordre du Firebowl Orleans seront pris en considération. Ils devront parvenir au plus tard 1 semaine après la réservation avec composition de l'équipe à l'adresse suivante :

Firebowl Orléans
9, allée des Roseraies
45100 Orléans

Inscriptions et renseignements complémentaires par Mail à :

firebowl300@gmail.com

HORAIRES

Samedi :

7 lignes
6 lignes

08h45 - 12h45
14h00 - 17h30

Dimanche :

6 lignes

09h00 - 12h30

INDEMNITES

=====

1^{er} : 350€

2^{ème} : 250€

3^{ème} : 200€

4^{ème} : 150€

BILAN FINANCIER

=====

Recettes
Engagements 4000.00€
Sponsor bowling 258.00€

Dépenses
Frais de parties 2888.00€
Indemnités 950.00€
Organisation 240.00€
Arbitre 180.00€